

Clément Gignac
Vice-président principal, Placements, et économiste en chef

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers

Notes biographiques

Titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université Laval, Clément Gignac compte trente années de riche expérience dans les secteurs privé et public au cours desquelles il a notamment assumé les fonctions de député et de ministre au sein du gouvernement du Québec. À titre de ministre du Développement économique, il a notamment rendu publique la stratégie gouvernementale en matière de recherche et innovation, et il a participé à l'élaboration de la stratégie reliée à l'entrepreneuriat.

Antérieurement à son engagement politique, monsieur Gignac a été nommé, en 2009, conseiller spécial du sous-ministre des Finances à Ottawa. C'est au moment où il occupait ce poste qu'il a été, entre autres, mandaté pour représenter officiellement le Canada au sein de l'un des groupes de travail du G 20.

Au cours des vingt années précédentes, monsieur Gignac a principalement agi en tant que conseiller économique et stratège au sein d'importantes institutions financières, dont la Financière Banque Nationale, à titre de vice-président et d'économiste en chef, entre 2000 et 2008. Depuis décembre 2012, Clément Gignac occupe le poste de vice-président principal, Placements, et économiste en chef à l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. En plus d'agir à titre de porte-parole du groupe financier pour les questions économiques, il assume la présidence du comité d'allocation des actifs et est responsable de la gestion des fonds diversifiés avec des actifs excédant trois milliards de dollars.

Clément Gignac est un conférencier recherché et souvent sollicité par les médias. En terminant, soulignons que le prestigieux Forum économique mondial lui a demandé, en 2012, d'assumer la présidence du Comité sur la compétitivité et qu'en mai 2015, l'Université Laval lui a décerné la médaille *Gloire de l'Escolle* lors de la cérémonie des Prix Grands diplômés.